



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Cigada, S., De Pietro, J.-F., Elmiger, D. & Nussbaumer, M. (2006). Les enjeux sociaux de la linguistique appliquée (1). *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 83(1), 1-9.

<https://doi.org/10.5169/seals-978416>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Sara Cigada, Jean-François De Pietro, Daniel Elmiger, Markus Nussbaumer, 2006

Les enjeux sociaux de la linguistique appliquée

Dans les deux volumes du *Bulletin* consacrés aux "enjeux sociaux de la linguistique appliquée" se trouvent publiés les Actes du colloque bisannuel de la VALS/ASLA, qui s'est tenu à Neuchâtel du 16 au 18 septembre 2004, dans les bâtiments de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université. Quel était l'objectif des organisateurs, exprimé dans ce titre? Quels étaient, en fait, les *enjeux* de ce colloque?

Les enjeux d'un colloque sur les enjeux

Le défi proposé par les organisateurs est bien exprimé par son titre. Traditionnellement, l'adjectif *appliquée* associé au substantif *linguistique* véhicule en effet une double revendication d'autonomie disciplinaire et d'utilité pratique. La "linguistique appliquée" – regroupant des approches diversifiées portant sur les pratiques didactiques (enseignement/apprentissage des langues), traductives (traduction d'un texte d'une langue à une autre, d'un registre à un autre), politiques (phénomènes de standardisation, de minorisation, etc.), sociolinguistiques (appartenances sociales manifestées par des comportements verbaux)... – tend en particulier à se distinguer de la linguistique *théorique* ou *générale*. A cet égard, et en considérant que la question de l'autonomie disciplinaire est aussi d'ordre social, il s'agissait de faire apparaître, à travers cette diversité des approches, comment la linguistique appliquée s'inscrit dans le champ social des sciences du langage. Mais, dans la conception du colloque, en plaçant l'accent sur les "enjeux sociaux" de la linguistique appliquée, c'est plus encore une réflexion, nécessaire, sur l'utilité pratique de nos travaux, sur la *valeur* sociale d'un travail de recherche, conduite par celles et ceux qui s'y engagent, qui était visée. Dans cette perspective, les linguistes sont donc aussi des acteurs sociaux, comme tout un chacun, mais dont les activités professionnelles, théoriques, ont des conséquences et des significations sociales qu'il est nécessaire, parfois, de placer au centre de la réflexion – d'autant plus qu'ils sont eux-mêmes partie prenante des phénomènes qu'ils étudient et, à ce titre, "intéressés" par les conséquences de leurs travaux.

L'objectif du colloque dont ces Actes sont le produit consistait par conséquent à interroger ce "regard linguistique" sur des questions sociales, plus ou moins controversées, impliquant divers aspects du langage. Il s'agissait en particulier de réfléchir à la manière dont une science telle que la linguistique – *appliquée* – peut *s'impliquer* dans les débats, sans perdre sa vocation scientifique, en les "informant" pour une meilleure connaissance des questions traitées.

Autrement dit, il s'agissait ainsi d'examiner s'il est possible, et comment, de fonder plus solidement, scientifiquement, l'action sociale (politique, juridique,

éducative...) lorsqu'elle concerne des questions de langue. L'important, pour chacune des contributions, était donc qu'une "question", sociale et linguistique, soit clairement définie, que des "réponses" élaborées d'un point de vue linguistique soient envisagées et que la pertinence et les modalités de l'implication de la linguistique fassent l'objet d'une réflexion.

Quelques "résultats"

Les résultats de la réflexion engagée à l'occasion de ce colloque sont très inégaux et variés, mais un premier fait est incontestable, à savoir l'intérêt que la question même soulève: le nombre de participants au colloque témoigne en effet d'un besoin ressenti par les chercheuses et les chercheurs de prendre de plus en plus conscience des enjeux pratiques de leur travail.

Parmi les différentes réponses que l'on repère, plus ou moins développées, dans les contributions aux deux volumes, certaines méritent d'être soulignées. C'est d'abord l'idée qu'il serait inconcevable d'arriver aux applications d'une science sans un important travail de recherche au préalable. S'il est vrai, par exemple, que l'on peut considérer la médecine comme une science pratique, personne ne se confierait aux soins de quelqu'un qui aurait tout simplement "de la pratique" et de la bonne volonté... La recherche dans un domaine très spécifique de la médecine peut souvent paraître abstraite et inutile, mais il est évident que la pratique thérapeutique ne pourrait avancer sans être appuyée par cet énorme travail de recherche. Le temps dédié à la recherche, ainsi, n'est pas un temps soustrait à la pratique, bien au contraire, c'est justement la volonté d'arriver au plus tôt à des pratiques efficaces qui pousse le chercheur à ne pas "faire des essais" à la légère, mais à consacrer tout le temps nécessaire à vérifier les hypothèses qui sont à la base de son action. Or, il en va finalement de même dans les domaines concernés par la linguistique. Là aussi, la responsabilité des chercheuses et chercheurs est engagée et les enjeux sont bien réels: l'on a souvent affaire en effet à des situations d'inégalité et de discrimination sur une base linguistique, ou bien de lutte pour le pouvoir à travers la politique des langues, ou de pratiques d'interprétation et de traduction de textes qui peuvent avoir des conséquences fort différentes pour les citoyens.

Et enfin, plus simplement, la plupart d'entre nous ont régulièrement affaire à des étudiant-e-s, auxquels nous n'avons pas que des techniques à enseigner, mais surtout une attitude, rigoureuse quant à la méthodologie, ouverte à la découverte... et socialement responsable!

Liée à cette première préoccupation en émerge immédiatement une autre au travers de certains articles et des discussions qui ont eu lieu au cours du colloque: celle de ne pas confondre la logique de la recherche avec la logique des financements de la recherche. S'il est vrai que la "logique des résultats" qui sous-tend l'aide financière aux projets de recherches pousse à

entreprendre des projets qui *peuvent* conduire à des résultats applicables, en évitant l'abstraction pour l'abstraction, il importe de refuser que ce critère d'utilité immédiate soit le seul guide dans la formulation d'hypothèses. La découverte scientifique n'est pas sujette à une programmation stricte. Les scientifiques ont aussi le devoir de rester à l'écoute, dans les moments de réflexion théorique aussi bien que dans les moments de l'application, pour saisir et attraper le nouveau et l'inattendu qui se présentent parmi leurs données.

La troisième idée qui nous semble devoir être mise en évidence, c'est le constat, fortement affirmé chez certain-e-s, du caractère nécessairement engagé de toute science, même lorsqu'elle se veut essentiellement théorique. En conséquence, il serait absurde de refuser de "se salir les mains". Mais il importe en revanche d'explicitier ses choix, ses orientations: l'engagement est inévitable et l'idéologie se trouve parfois là où on l'attendrait le moins...

D'autres orientations, d'autres idées pourraient encore être mises en avant. Mais les questions ouvertes restent nombreuses et l'équipe éditoriale n'a pas la prétention de donner elle-même les réponses. Les lectrices et lecteurs en trouveront plusieurs, amorcées ou plus développées, dans les articles qui constituent les deux volumes de ces *Actes*.

L'organisation des Actes

Nous avons choisi, pour structurer les deux volumes, le critère des domaines d'application. Plusieurs domaines thématiques ont en effet été abordés. Sans prétendre à l'exhaustivité, et en restant conscient du caractère quelque peu aléatoire de tout classement de ce genre¹, voici les quatre grandes orientations thématiques qui nous ont semblé ressortir le plus clairement et que nous avons par conséquent utilisées pour la structuration de nos deux volumes:

I. La "gestion" du plurilinguisme, de la diversité et des différences linguistiques (et sociales), que ce soit au niveau mondial, européen, national ou local, autrement dit la manière dont se décident, dans un contexte donné, les langues utilisées, enseignées, etc., et la valeur sociale qu'elles vont pouvoir posséder (cf. textes de Ehlich; Calvet; Simeu; Di Meglio, Comiti & Cortier).

¹ Il s'agit en effet là d'une organisation possible. D'autres orientations auraient pu être mises en évidence, qui transparaissaient également dans certaines des contributions: l'égalité juridico-linguistique des citoyen-ne-s, l'analyse critique du discours (cf. "critical discourse analysis"), l'exclusion linguistique, etc. Mais notre manière d'organiser la matière nous a semblé permettre d'inclure quelques-unes des principales questions sociales dans lesquelles la linguistique appliquée est aujourd'hui engagée.

Ce vaste thème du plurilinguisme (autrement dit aussi de la *diversité* et de la *différence*) en englobe encore bien d'autres, plus spécifiques:

- **Le statut et la protection des langues:** Peut-on parler de "sauvetage de langue" réussi ou raté? Est-on à même de définir des conditions favorables pour le maintien de la vitalité linguistique des "petites langues"? Est-on à même de proposer des actions efficaces? Si oui, lesquelles? Sinon, pourquoi? (cf. textes de Lagarde; Burban; ainsi que le symposium Heller & Duchêne²).
- **Les situations de minorisation et l'identité "linguistique"** (cf. textes de Calvet, Lamoureux), dans la mesure où de telles situations amènent inévitablement les acteurs concernés à faire des choix identitaires, plus ou moins conscients, plus ou moins explicites, plus ou moins rationnels.
- **Les choix de politique linguistique et éducative**, en lien avec l'accent mis aujourd'hui sur l'enseignement / apprentissage des langues secondes ou étrangères, dans l'ensemble des pays européens et les interrogations que cela suscite (quand commencer? combien et quelles langues enseigner? comment concilier ces nouveaux apprentissages avec l'enseignement de la langue locale et les langues des élèves issus de la migration? quelle intégration des divers enseignements de langues différentes?...). Il s'agit aussi de nous interroger ici dans quelle mesure les résultats de nos recherches peuvent / doivent être invoqués à l'appui des décisions à prendre, dans quelle mesure nous devons promouvoir certaines options ou nous "contenter" d'observer ce qui se passe selon les décisions prises par ailleurs. (cf. textes de Noyau, Bouchard & Cortier, Stratilaki, Dinvaut, Stotz et Bleichenbacher)

L'ensemble de ce qui précède est réuni dans le premier volume des Actes.

II. Un second regroupement thématique peut être défini autour de l'idée de **gestion d'une langue particulière**, dans ses différents aspects et en tant que ceux-ci sont intrinsèquement liés à des processus sociaux:

- **La "féminisation de la langue"**, et la question du rôle des linguistes: par exemple, doivent-ils intervenir dans les débats ou ne représentent-ils qu'un point de vue d'usagers et de producteurs de discours sur la langue parmi d'autres?... (cf. texte de Klinkenberg)
- **L'orthographe et ses réformes.** Là encore, il s'agissait d'interroger le rôle des linguistes, voire le droit des instances officielles à intervenir en ce domaine: comment change une orthographe? Les pratiques réelles influencent-elles les décisions normatives des groupes d'experts? Les

² Symposium organisé dans le cadre du colloque et édité par A. Duchêne et M. Heller. Cf. Duchêne, A. et Heller, M. (sous presse). *Discourses of Endangerment. Interest and Ideology in the Defense of Languages*. Continuum International Publishing Press: London, New York.

décisions normatives prises par un groupe d'experts influencent-elles les pratiques des usagers?... (cf. textes de Johnson et Djordjevic)

- **Les "emprunts" entre langues**, et l'influence massive de la langue anglaise, envisagés respectivement dans les perspectives – bien distinctes – des linguistes et des locuteurs tout venant (texte de Spitzmüller).

III. Un troisième ensemble – **Le transfert des savoirs, la vulgarisation des connaissances, la "compréhensibilité" des textes officiels** – porte sur les diverses formes que prend la communication entre l'Etat et les citoyens, entre les médias et leurs usagers, et sur les réflexions conduites dans les milieux concernés à propos de la gestion de diverses modalités communicatives (vulgarisation, accessibilité des textes, etc.) et du rôle des linguistes à cet égard: en tant que discipline des sciences de la communication, quel peut être l'apport de la linguistique en ces domaines? Quelles sont les théories qui aident à penser le "rendre compréhensible"? Quelle aide concrète a-t-on pu développer?... (cf. Symposium de la Chancellerie fédérale, textes de Antos, Vogel, Lecomte Andrade).

IV. Enfin, un dernier regroupement porte sur **les discours socio-politiques "sensibles", la dénomination des personnes et des choses, la construction sociale et langagière des objets de discours**. Quels peuvent être les apports de la linguistique appliquée à une meilleure compréhension, voire parfois à une démystification, des débats publics portant sur des sujets socialement sensibles (discours antisémites, critiques de l'islam...)? A une réflexion sur la dénomination "correcte" des personnes et des choses? Sur la construction sociale et langagière des objets de discours? Plus globalement, il s'agissait aussi de s'interroger comment conduire un travail scientifique rigoureux de production et de veille terminologique, en particulier dans ces domaines socialement et/ou politiquement marqués? (Cf. textes de Roth, Ishikawa, Burger, Novakowa, De Stefani)³.

Ces trois derniers ensembles constituent le second volume des Actes.

Excepté pour le dernier ensemble du second volume, chaque section est ouverte par une ou deux conférences plénières, qui ont pour fonction d'introduire dans le domaine correspondant en traçant le cadre de la problématique.

³ A noter qu'une autre problématique encore, *les compétences en contexte*, liée elle aux usages sociaux qui sont faits d'une notion à la base essentiellement technique, linguistique, et aux éléments qui caractérisent ce processus de socialisation d'une notion, a également fait l'objet d'un symposium spécifique et sera au centre du prochain numéro de la revue.

Les contributions du volume I

C'est donc en suivant le critère des domaines d'application de la linguistique que nous donnons ici une brève présentation des contributions qui apparaissent dans ce premier volume des Actes. Les contributions qui y sont réunies abordent donc sous différents angles et avec des conclusions diversifiées des enjeux liés à la gestion du plurilinguisme, de la diversité, de la différence.

Le volume est donc ouvert par les contributions de deux intervenants que nous avons invités pour une conférence plénière: *Mehrsprachigkeit für Europa – öffentliches Schweigen, linguistische Distanzen* (Konrad Ehlich), et *La fracture linguistique* (Louis-Jean Calvet).

Prenant appui sur la thématique du colloque, **Konrad Ehlich** (Munich) considère qu'une véritable discussion publique à propos du plurilinguisme européen et d'une politique des langues des pays européens fait largement défaut à l'heure actuelle. Il estime de plus que la linguistique, par ses silences et son repli sur de pures descriptions théoriques relevant de l'art pour l'art, ne joue pas à cet égard le rôle que la société pourrait attendre de sa part. Il défend l'idée qu'une future politique du plurilinguisme européen ne pourra être développée qu'à partir d'une connaissance approfondie de l'histoire linguistique du continent, une histoire qui offre des modèles variés d'un plurilinguisme vivant.

Louis-Jean Calvet (Aix-en-Provence) met à jour certaines fractures qui – à l'image de ce qu'on nomme fracture sociale, ou fracture digitale – menacent nos sociétés actuelles. Selon Calvet, la fracture linguistique s'entend certes dans la langue, mais elle est produite par le social, non par la langue et il s'interroge par conséquent sur les possibilités que nous avons d'agir sur ces situations. Il ne saurait suffire, bien sûr, de "faire parler" les exclus comme les autres locuteurs pour qu'ils soient mieux intégrés, la langue n'étant que l'expression de l'exclusion. Pour Calvet, il s'agit surtout de convaincre les jeunes que l'intégration, en France ou ailleurs, n'est pas synonyme d'assimilation, ni d'abandon des racines, et de valoriser leur biculturalité potentielle au lieu de l'oblitérer. Le rôle des linguistes, dès lors, pourrait consister en premier lieu à mieux faire connaître ces situations. Ce rôle est modeste, car le "diagnostic ne guérit pas, il identifie le problème, c'est au politique ensuite à prendre le relais". Mais il importe, selon Calvet, de s'engager si nous ne voulons pas payer un jour le prix social de ces fractures linguistiques.

Les contributions suivantes, ainsi qu'annoncé précédemment, sont organisées selon les sous-thèmes mis en évidence:

La gestion du plurilinguisme

Omaire Simeu (Yaoundé) offre une présentation détaillée de la situation linguistique du Cameroun – pays où cohabitent le français et l'anglais ainsi que plus de 200 langues locales – et des mesures qui sont prises aujourd'hui pour tenter de développer, malgré la fragmentation linguistique, le plurilinguisme sans abandonner les langues locales.

Alain Di Meglio, Jean-Marie Comiti & Claude Cortier (Lyon et Corte) discutent le statut du Corse en rapport à la tradition d'études linguistiques sur cette langue. Ils présentent en particulier les résultats des différentes politiques linguistiques adoptées en Corse au cours des dernières années.

Le statut et la protection des langues

En s'appuyant en particulier sur les travaux de Fishman, **Christian Lagarde** (Perpignan) illustre l'idée qu'un sauvetage n'est possible que si ce même but est poursuivi à la fois d'en haut, par les autorités en particulier, qui peuvent travailler au niveau législatif, au niveau de la codification de la langue, etc., et d'en bas, par les locuteurs eux-mêmes, par leur loyauté et leur engagement.

Chrystelle Burban (Lyon) conduit une analyse fouillée des études sur le statut linguistique du catalan, en s'intéressant surtout aux perspectives qui justifient des politiques linguistiques de protection, de sauvegarde et de promotion de la langue et de la culture catalanes.

Les situations de minorisation et l'identité "linguistique"

Au moyen d'une enquête mêlant ethnographie (observations, cahiers de bord, entretiens...) et analyse de discours, **Sylvie A. Lamoureux** (Toronto) a examiné les changements identitaires qu'implique pour les jeunes Franco-ontariens – minoritaires francophones dans un environnement anglophone – l'entrée à l'université. L'enquête met en évidence la complexité des liens entre langue, culture et appartenance, mais aussi le caractère ambigu des appartenances et la dimension plurielle de l'identité.

Les choix de politique linguistique et éducative

Colette Noyau (Paris) se penche sur les problèmes de l'intégration linguistique en présentant des pistes pour l'enseignement du français langue seconde dans des contextes africains diglossiques; elle souligne à quel point il importe de s'appuyer sur les connaissances des élèves, et de gérer simultanément la double tâche que constituent le travail sur la langue et la construction de connaissances disciplinaires, évaluées autrement.

Robert Bouchard & Claude Cortier (Lyon) étudient l'intégration scolaire des enfants étrangers et le rôle du "français de scolarisation" pour la réussite des

élèves dans le système scolaire. A travers l'observation de leçons d'histoire et de géographie, les auteurs montrent l'importance des comportements verbaux et non verbaux tant des enseignants que des élèves pour la réussite de l'intégration.

Dans son article, **Sofia Stratilaki** (Paris) s'intéresse à la manière dont les apprenant-e-s franco-allemand-e-s gèrent leurs répertoires plurilingues. L'auteure s'intéresse en particulier à la dynamique entre les pratiques langagières plurilingues et les représentations sociales liées au plurilinguisme qui évoluent durant l'apprentissage et se retrouvent dans le discours des apprenants.

Annemarie Dinvaut (Lyon) s'intéresse à la manière dont le plurilinguisme est pris en compte et géré dans quelques classes maternelles françaises, en examinant les choix de comptines qui y sont faits: la diversité linguistique de la classe est-elle prise en compte? Les parents des élèves sont-ils impliqués? Etc.

Daniel Stotz (Zurich) établit un état des lieux des études au sujet du projet zurichois *Schulprojekt 21* (l'anglais au lieu du français comme première langue étrangère; enseignement immersif). Il décrit les motivations et les arguments – partiellement divergents – des diverses personnes impliquées dans le projet (personnel enseignant, enfants, politicien-ne-s, parents), ainsi que la dynamique propre à une telle expérience scolaire. Enfin, il interroge le rôle que peut ou doit jouer la linguistique dans un projet de grande envergure sociale.

Lukas Bleichenbacher (Zurich) relève, à travers l'étude de lettres à l'éditeur parues dans certains quotidiens suisses, certaines différences argumentatives dans le débat sur la première langue étrangère enseignée à l'école: le décalage entre le discours "du sens commun" public et les prises de positions linguistiques sont en effet considérables. Malgré ce constat, l'auteur perçoit diverses possibilités pour la linguistique de mieux faire valoir son expertise dans le débat public.

Quel bilan?

Du point de vue scientifique, le colloque a permis d'illustrer et de mieux comprendre de nombreux aspects des liens entre langue(s) et société(s), tels que ceux-ci peuvent être envisagés dans la perspective de notre discipline, la linguistique appliquée, et donc dans la perspective d'une action sociale aussi efficace que possible. Le colloque a tout particulièrement mis en évidence les enjeux actuels du plurilinguisme – que ce soit en vue de la construction d'une société plurilingue et pluriculturelle, pour tenter d'asseoir plus solidement le choix des langues enseignées à l'école ou encore pour envisager des modalités d'intervention relatives aux langues menacées – mais aussi un

éventail d'autres questions liées à des thématiques aussi diverses que l'accessibilité des textes destinés aux citoyens, la dimension "idéologique" des théories linguistiques, la gestion "démocratique" des pratiques orthographiques, entre autre dans le contexte des nouveaux médias, etc. Nous estimons ainsi que ce colloque a atteint les objectifs que les organisateurs lui avaient assignés et qu'il a permis de relever le défi d'une meilleure compréhension de la place et de la fonction de notre discipline d'une part dans le champ des sciences du langage, d'autre part, et surtout, dans la société actuelle.

Ainsi, ce colloque, qui a réuni une centaine de participant-e-s provenant de onze pays européens, mais aussi nord-américains, asiatiques et africains, représentant des universités, des Hautes Ecoles et d'autres institutions (y compris l'Administration fédérale suisse), a donné aux participant-e-s une occasion précieuse de réfléchir à une série de thèmes et de problèmes dont l'importance est largement perçue. La publication de ces deux volumes des Actes nous offre à présent la possibilité de partager les résultats de ce travail et de continuer à répondre au défi des enjeux sociaux de la linguistique appliquée.

Les éditeurs souhaitent remercier de leur appui toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du colloque (comité d'organisation, comité scientifique, comité de lecture, collaboratrices et collaborateurs de l'IRDP et du CLA), ainsi que les diverses institutions qui ont apporté leur soutien, d'une manière ou d'une autre, à cette manifestation: l'Institut de linguistique et le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel (CLA), l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), l'Association suisse des sciences humaines (ASSH), le Fonds national de la recherche scientifique, (FNRS), le Département de l'Instruction publique et des affaires culturelle (DIPAC) du canton de Neuchâtel et la Délégation à la langue française (DLF).

Sara Cigada

UCSC, Milan

Jean-François De Pietro

IRDP, Neuchâtel

Daniel Elmiger

IRDP et Université de Neuchâtel

Markus Nussbaumer

Chancellerie de la Confédération, Berne